

Séance du vendredi 08 avril 2022

Date de la convocation : 01/04/2022

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-deux et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 20

Votants : 24

Pour : 23

Abstention : 1

Contre : 0

Présents : Joseph BEAUFILS, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Représentés : Jean-Louis ALLE, Louis GIBERT, Gilles PASCAL, Julien TUFFERY

Excusés : Maxime ATGER, Franck BACHELARD, Jacqueline LIZZANA, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDRE, Cécile VIGNOBUOL

Absents : Didier BRUNEL, Gisèle GERBAL, Jean-Luc GOAREGUER, Claire HELARY, Francis SAINT-LEGER

Secrétaire de séance : Francis GIBERT

DE_2022_017 - Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2022 - ESPACE DE VIE SOCIALE

Le Vice-Président Guy GALTIER fait part à l'assemblée de la demande de subvention de la part de l'Espace de vie sociale de Randon. Cette association propose des activités (yoga, théâtre, gym, ateliers...) sur l'ensemble du territoire et contribue à maintenir le lien social.

Après délibéré, le conseil communautaire décide :

- D'attribuer une subvention de 2 500 € à l'Espace de vie sociale de Randon pour l'année 2022
- De procéder au versement de cette subvention
- D'autoriser le Président à signer tous documents afférents à cette affaire

Pour cette délibération, les délégués GERBAL Gisèle, HELARY Claire, GOAREGUER Jean-Luc, BRUNEL Didier et SAINT-LEGER Francis sont invités à se retirer de la salle du conseil et ne prennent part ni aux débats ni au vote.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme
Le Vice-Président,
Guy GALTIER

